



**Spécial**

COMMISSION  
BRUXELLES

## Calendrier des principales actions de formation organisées à Bruxelles par la division "Formation du personnel" au mois d'octobre 1986

Dates	Cours		Personnel concerné
	Intitulé de l'action	N° programme de formation	
30/9-1/10	Séminaire pour huissiers II	3.5.5.	Huissiers
1-2-3*	Cours entrée en service - Module "G" - EN	1.1.1.	A-LA-B-C-D
1-2-3	Parler en public	3.4.4.	A-B
2 au 23*	Formation liée au concours interne de réserve COM/C/12/84 (passage D vers C)	6.2.	D
3*	Suivi séminaire lecture rapide et mnémo- technique - IT	3.4.2. 3.4.1.	A-LA-B-C
6-7-8	Initiation générale à l'informatique - FR	4.2.	A-LA-B-C
6-7-8*	Cours entrée en service - Module "G" - FR	1.1.1.	A-LA-B-C-D
7-9-14-16- 21-23 *	Conduite de réunions	5.4.1.	Serv.Jurid.
8-9-10*	Expression orale		DG VI
9-10	Introduction pratique à la micro-informatique (avec introduction au MS-DOS) - FR	4.3.	A-LA-B-C

*Suite au verso*

9-10*	Cours entrée en service - 2e partie catégorie "C" - EN	1.4.	C
9-10	Séminaire secrétaires DE	3.3.1.	C
13-14*	Cours entrée en service - Module "XE" 4e - 5e/train - FR	1.2.4.	A-LA
14-15	Séminaire secrétaires EN	3.3.1.	C
14-15-16	Initiation générale à l'informatique - EN	4.2.	A-LA-B-C
14-15-16*	Management appliqué - Une nouvelle approche aux problèmes du contrôle financier	5.2.	DG XX
15-16-17	Femmes managers	5.3.3.	A-LA
16-17	Séminaire secrétaires NL - I.	3.3.1.	C
20-21-22	Initiation générale à l'informatique - FR	4.2.	A-LA-B-C
20-21-22*	Cours entrée en service - Module "P" 5e train	1.2.2.	A-LA
21-22	Préparation à la retraite	3.5.2.	A-LA-B-C-D
23-24	Introduction pratique à la micro-informatique (avec introduction au MS-DOS) - FR	4.3.	A-LA-B-C
23-24	Séminaire secrétaires IT - suivi	3.3.2.	C
27-28*	Cours entrée en service - 2e partie catégorie "C" - FR	1.4.	C
28-29*	Aspects des fonctions de management dans le cadre du programme de modernisation	5.1.2.	A
du 7 au 30	Secourisme	3.5.3.	A-LA-B-C-D

Des informations plus détaillées sur la plupart de ces actions sont affichées dans les différents immeubles de la Commission.

Les demandes de participation sont à transmettre par la voie hiérarchique à la division "Formation du personnel", par le formulaire prévu à cet effet.

\* uniquement sur invitation personnelle